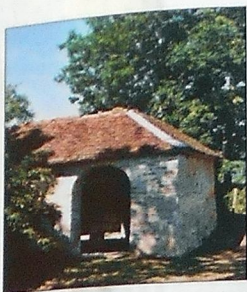


12. CUSSANGY



Les deux lavoirs ont une structure en impluvium, les 4 pentes du toit inclinées vers le bassin permettent de recueillir les eaux de pluie, le bassin étant de plus alimenté par une source.

Pour trouver le lavoir « Beugnot » : Prendre la route des Granges, il est à la sortie sur la gauche.

Pour trouver le lavoir « Roma » : Prendre la D444

direction Tonnerre puis, au centre du village, prendre un chemin qui part sur la droite.

13. LAGESSE



La commune de Lagesse possède deux lavoirs : le lavoir du Beugnon et le lavoir Saint-Martin.

Le premier, construit en 1845, a été partiellement transformé en local technique en 1995. Il est ali-

menté par une source. Son trop-plein se déverse dans la mare du Beugnon qui est située juste à côté.

Pour trouver le lavoir : Prendre la Rue Charles Viardot, en direction de Cussangy.



Le second construit en 1840, a une structure en impluvium : les quatre pentes du toit permettent de canaliser les eaux pluviales et d'alimenter le bassin.

Pour trouver le lavoir : Descendre la Rue des Crolits (derrière l'église).